

Séance 1 : La population

Objectifs : Dégager, à partir de données statistiques, les caractéristiques de la population

Situation professionnelle : Vous êtes salarié au CCAS de la ville d'Amiens, votre responsable vous d'étudier l'évolution de la population et les facteurs influant sur ces données.

1- Le recensement:

Document 1

Tout commence par la visite d'un agent recenseur à votre domicile. Faites-lui confiance, il est recruté par votre mairie, et dispose d'une carte tricolore.

L'agent recenseur vous propose de répondre par internet et vous remet vos codes d'accès et votre mot de passe pour vous connecter et vous faire recenser sur le site le recensement et moi.fr. Il ne vous reste plus qu'à vous laisser guider pour remplir le questionnaire en ligne, tout simplement.

Si vous ne pouvez pas répondre internet, l'agent recenseur vous remettra tous les questionnaires papier à remplir. Il peut vous y aider. Ensuite, il convient avec vous d'un rendez-vous pour venir les récupérer. Vous pouvez aussi les envoyer directement à votre mairie ou à votre direction régionale de l'Insee.

Pour savoir si vous êtes concernés par le recensement cette année, rendez-vous sur le recensement et moi.fr

Source : <http://www.le-recensement-et-moi.fr/>

1- A partir du document 1, définir le recensement

Opération qui consiste à « recueillir, grouper, évaluer, analyser et publier les données démographiques, économiques et sociales se rapportant à un moment donné à tous les habitants d'un pays ».

Après avoir visionné la vidéo visible en suivant ce lien : <http://www.le-recensement-et-moi.fr/rpetmoi/espace-multimedia>, répondre aux questions suivantes :

2- Indiquer l'objectif premier du recensement

3- Identifier son utilité pour votre commune

4- Citer les caractéristiques de la population étudiées grâce au recensement

5- Indiquer ce que va permettre la connaissance de ces données pour l'organisation de la vie en société

Bilan : Le recensement permet de déterminer la population officielle de votre ville ou de votre village.

De ces chiffres découlent le budget de votre commune et le nombre de conseillers municipaux. Le recensement sert également à connaître les caractéristiques de la population : âge, profession, conditions de logement etc. Celles-ci permettent de décider des équipements collectifs nécessaires, de préparer les programmes de rénovation des quartiers, et de déterminer les moyens de transport à développer.

2- La démographie

Document 2

Composantes de la croissance démographique, France

Année	Population au 1 ^{er} janvier	Nombre de naissances vivantes	Nombre de décès	Solde naturel	Solde migratoire évalué
1990	57 996 401	793 071	534 386	+ 258 685	+ 77 393
1995	59 280 577	759 058	540 313	+ 218 745	+ 42 193
2000	60 508 150	807 405	540 601	+ 266 804	+ 72 000
2005	62 730 537	806 822	538 081	+ 268 741	+ 92 192
2006	63 186 117	829 352	526 920	+ 302 432	+ 112 141
2007	63 600 690	818 705	531 162	+ 287 543	+ 73 626
2008	63 961 859	828 404	542 575	+ 285 829	+ 56 812
2009	64 304 500	824 641	548 541	+ 276 100	+ 32 339
2010	64 612 939	832 799	551 218	+ 281 581	+ 38 880
2011	64 933 400	823 394	545 057	+ 278 337	+ 29 504
2012	65 241 241	821 047	569 868	+ 251 179	+ 72 336
2013	65 564 756	811 510	569 236	+ 242 274	+ 47 000
2014 (hors Mayotte)	65 854 030	811 384	558 727	+ 252 657	+ 47 000
2014 (Mayotte inclus)	66 074 330	818 565	559 293	+ 259 272	+ 47 000
2015	66 380 602	800 000	600 000	+ 200 000	+ 47 000
2016	66 627 602	nd	nd	nd	nd

nd : non disponible.

Source : Insee, estimations de population et statistiques de l'état civil.

A partir du document 2, répondre aux questions suivantes :

- 1- Citer les informations fournies par ce tableau

- 2- Définir le solde naturel

- 3- Définir le solde migratoire

- 4- La population française a augmenté de 306 272 personnes entre 2014 et 2015, expliquer cette augmentation.

Définitions :

- **Démographie :** Etude des populations, de leur effectif, de la composition par âge, sexe, statut matrimonial etc..., et de leur évolution future.

- **Solde naturel :** Différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès enregistrés au cours d'une période.

- **Solde migratoire :** Différence entre le nombre de personnes qui sont entrées sur le territoire et le nombre de personnes qui en sont sorties au cours de l'année. Ce concept est indépendant de la nationalité.